

## Nouvelle acquisition d'un terrain dans le corridor vert Châteauguay-Léry

**Châteauguay, le 1<sup>er</sup> décembre 2025** – Héritage Saint-Bernard est heureux d'annoncer l'acquisition d'un nouveau terrain situé au cœur du corridor vert Châteauguay-Léry, près du territoire protégé du ruisseau Saint-Jean. Cette propriété, d'une superficie de 418 m<sup>2</sup> (4 500 pi<sup>2</sup>), s'ajoute à l'ensemble des milieux naturels protégés à Châteauguay.

Ce terrain, constitué d'une jeune forêt issue d'une ancienne frênaie, fait partie d'un secteur reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle. On y retrouve notamment l'Aubépine ergot-de-coq, une espèce menacée au Québec, ainsi que la Grive des bois ou le Pioui de l'Est, deux oiseaux figurant respectivement parmi les espèces menacées et préoccupantes au niveau fédéral. Ensemble, ces milieux contribuent à maintenir la connectivité écologique du corridor vert Châteauguay-Léry, un havre de biodiversité de 9 km<sup>2</sup>.

Cette acquisition a été rendue possible grâce au partenariat établi avec la Caisse Desjardins de Châteauguay, en place depuis 2024 pour une durée de trois ans. Ce partenariat constitue un levier essentiel pour la protection de nombreux petits terrains stratégiques situés au centre du corridor vert.

### Un partenariat déterminant pour la conservation en milieu urbain

En milieu urbain, la conservation présente des défis particuliers : les terrains naturels essentiels sont souvent de petite taille, issus d'anciens projets de lotissement. Pour assurer la connectivité écologique, ces parcelles doivent être acquises une à une, jusqu'à former un grand ensemble naturel cohérent. Or, les programmes de financement existants sont rarement adaptés à cette réalité. Le soutien de partenaires privés comme la Caisse Desjardins de Châteauguay devient donc déterminant pour combler ce vide et permettre des avancées concrètes sur le terrain.

« La Caisse Desjardins de Châteauguay est très fière du travail d'Héritage Saint-Bernard pour la protection du corridor vert Châteauguay-Léry et salue cette première acquisition découlant directement de notre collaboration », souligne Natalie Tremblay, directrice générale de la Caisse Desjardins de Châteauguay.

« Protéger les milieux naturels, c'est protéger les services écosystémiques qui soutiennent la qualité de vie de toute notre communauté. Grâce à l'appui de la Caisse Desjardins de Châteauguay, nous pouvons poser des gestes concrets pour préserver la biodiversité du corridor vert Châteauguay-Léry », ajoute Marie-Hélène Dorais, directrice générale d'Héritage Saint-Bernard.

### Beaucoup reste à faire pour protéger le corridor vert

Le secteur où s'inscrit cette acquisition compte encore près d'une centaine de lots à protéger pour assurer la pérennité du corridor vert Châteauguay-Léry. Héritage Saint-Bernard poursuit activement ses démarches afin d'en accroître la superficie protégée au cours des prochaines années. De nouvelles acquisitions seront d'ailleurs annoncées sous peu.

De plus, de grands projets sont en cours en collaboration avec la Ville de Châteauguay afin d'assurer la protection à perpétuité de terrains situés dans le corridor vert Châteauguay-Léry et dans sa périphérie.

L'organisme invite les propriétaires de terrains situés dans le corridor vert à communiquer avec lui s'ils souhaitent vendre ou faire don de leur propriété. Le don de terrain peut s'accompagner d'avantages fiscaux intéressants pour les donateurs.

#### **Remerciements**

Héritage Saint-Bernard remercie chaleureusement madame Céline Frappier et monsieur Serge Daigneault, anciens propriétaires du terrain, pour leur collaboration et de permettre cette acquisition pour la conservation. L'organisme remercie également la Caisse Desjardins de Châteauguay pour sa contribution concrète à la protection du corridor vert Châteauguay-Léry.

-30-

#### **À propos d'Héritage Saint-Bernard**

Organisation environnementale à but non lucratif depuis près de 40 ans, Héritage Saint-Bernard se positionne en tant qu'acteur régional dont la mission est la protection, la conservation et la mise en valeur de milieux naturels ainsi que l'offre d'activités éducatives et écotouristiques, en sensibilisant les citoyens face aux enjeux environnementaux et climatiques.

#### **Information :**

Dominic Gendron

Directeur à la protection et à l'aménagement du territoire

Héritage Saint-Bernard

Tél. : 450 698-3133, poste 226

[dominic.gendron@heritagesaintbernard.qc.ca](mailto:dominic.gendron@heritagesaintbernard.qc.ca)

**Photos :** les sources sont inscrites à même le nom des photos\*

\* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec la source photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).